

NÉGOCIATION SUR LE MÉTIER : UN MOIS DE MARS CAPITAL

Depuis le 28 novembre 2003, grâce à l'action du SNPDEN, une concertation a été engagée avec le ministère de l'éducation nationale sur :

- l'aménagement du temps de travail, le compte épargne temps, la fin de carrière;
- la formation initiale et continue;
- le bilan de la mise en œuvre du protocole et l'actualisation du statut.



Lors de trois rencontres successives au cours des mois de novembre et décembre nous avons fait part de nos propositions, nous avons élaboré des contributions en faisant valoir nos mandats mais aussi l'expertise de nos sections académiques.

Le 15 janvier 2004, nous avons présenté lors d'une conférence de presse le livre blanc « sur les conditions de travail et d'exercice du métier de personnel de direction », à partir d'une enquête exhaustive auprès de 1 600 personnels de direction. Nos demandes sont donc clairement affichées et connues par notre administration.

Face au blocage du ministère sur le point spécifique de l'ARTT, nous avons adressé, avec les autres organisations représentées à la CAPN des personnels de direction, un courrier commun exigeant un compte épargne temps forfaitaire. Une rencontre est programmée sur cette question avec le cabinet le 17 mars.

Le 15 mars, lors de deux réunions successives avec la direction de l'encadrement, nous attendons que des réponses nous soient apportées pour améliorer la mise en œuvre de la formation, de la lettre de mission et de l'évaluation. Mais nous ne pourrions pas faire l'économie du traitement, dans une réunion ultérieure, de ce qui fait la spécificité de notre métier de personnel de direction. Nous sommes de plus en plus soumis aux pressions consuméristes ou même communautaires, à la volonté de beaucoup de s'extraire des règles et de tenter de contourner les valeurs et les exigences de l'école républicaine; nous subissons les actes de violence importés de l'extérieur et souvent nous répondons dans des situations d'urgence parce que l'ordre, la sécurité et la protection des personnes et des biens sont des éléments essentiels de notre action. Il faudra réaffirmer l'autorité des personnels de direction en redonnant toute sa place à la loi et aux textes réglementaires et dire enfin que tout ne relève pas du contrat et de la négociation. Nous dirons également que l'unicité du corps de personnel de direction passe par la reconnaissance de la vocation généraliste de l'adjoint, en permettant que toute délégation puisse lui être confiée y compris celle d'ordonnateur. Nous défendrons la nécessité de la présence de personnels administratifs de grande compétence afin de nous recentrer sur notre métier, la direction.

Le 24 mars nous aborderons les questions statutaires. Nous attendons des avancées sur le pyramidage du corps: face à un brutal recul des départs à la retraite, il est urgent de faciliter la fluidité des promotions en améliorant significativement les pourcentages de la hors classe et de la première classe. Des propositions doivent être faites pour aménager les fins de carrière (CPA ou toute autre solution que nous apprécierons). Mais d'autres problèmes doivent être abordés, celui des rémunérations complémentaires (NBI, IRD, ISS), celui du classement des établissements.

Quels que soient les prétextes, il ne doit plus être question de tergiverser. Nous attendons des réponses précises, à la mesure de nos attentes.

Philippe GUITTET

Éditorial

3

6

Agenda
Décisions du BN

Actualités

Rencontres...

8

18

Rapport
d'activité
du bureau national

Europe

43

46

Chronique juridique
Questions, réponses

Couverture

Lycée professionnel Marcel MEZIN d'Alençon
Un lycée dans la compétition.

La section mécanique poids lourds (MVA option VI) participe aux 24 heures du Mans camion pour la préparation des véhicules et la logistique sur le circuit.

De même, la section mécanique auto (MVA option VP) participe avec les mêmes missions à la coupe de France de 106 cc.

Index des annonceurs

INCB	2, 7
INDEX EDUCATION	4, 5
OMT	11
DMI	13
UGAP	17
ALISE	52

SNPDEN : 21 rue Béranger, 75003 Paris

Téléphone : 01 49 96 66 66 Fax : 01 49 96 66 69

Mél : siege@snpden.net

Directeur de la Publication : Philippe GUITTET

Rédacteur en chef : Annie Prévot

Rédacteur en chef adjoint : Marcel Jacquemard

Secrétaire de rédaction : Joëlle Torres

Conception : CIE/Lawrence Bitterly, Paris, Johannes Müller

Réalisation : Johannes Müller

Publicité : Espace M • 04 92 38 15 55

Chef de Publicité : Fabrice Mauro

Impression : Imprimerie SIC, 5/7 rue Claude Chappe 77 400 Lagny

- Tel : 01 64 12 17 17

Direction - ISSN 6-5 294

Commission paritaire de publications

et agence de presse

1 798 D 73 S du 11 mars 1993

Direction n° 116

Mis sous presse le 26 février 2004

Abonnements : 35 € (10 numéros)

Prix du numéro : 3,8 €